



Le SNP PT FO reçu par le Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Le 15 janvier 2019, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire a reçu une délégation du SNP PT FO, syndicat majoritaire représentant les Personnels Techniques de l'Administration Pénitentiaire, composée de Paul BONO, Secrétaire Général, et Magali RONIN, Trésorière Générale.

Lors de cette audience, nous avons abordé les points suivants :

1/ La revalorisation de l'ICP à 1400€ pour les Adjoints Techniques

Le SNP PT FO a rappelé au DAP que, lors de l'entrevue du 10 janvier 2019 avec la Garde des Sceaux, cette revendication a été abordée et que la Ministre a reconnu son erreur. Le DAP a confirmé que c'était aussi une erreur de leur part.

Le SNP PT FO réclame cette revalorisation depuis plus d'un an, contrairement à certaines organisations syndicales qui semblent découvrir la problématique, après avoir refusé en janvier 2018 que la revalorisation d'ICP s'applique aussi aux adjoints techniques.

Messieurs de l'UFAP, il faut toujours dire la vérité aux agents.

2/ L'ouverture d'un concours de Directeur Technique en 2019

Ce concours a été annoncé dans la programmation 2019 mais n'est toujours pas ouvert car certains services de la DAP souhaiteraient privilégier un recrutement uniquement sur détachements.

Le SNP PT FO exige l'ouverture d'un concours, même si le nombre de postes est faible, car les personnels techniques de catégorie C et B, et les contractuels, n'ont que très peu de possibilités pour accéder à la catégorie A.

Le DAP reconnaît que l'administration n'envoie pas un signal positif à l'attention de l'ensemble des personnels techniques.

Il a pris bonne note de notre revendication et nous tiendra informés de l'ouverture de ce concours.

3/ La formation des Personnels Techniques à l'ENAP

Les retours d'information des adjoints techniques qui ont été formés en fin d'année dernière sont très satisfaisants.

Le SNP PT FO se réjouit de la nomination d'un Directeur Technique à l'ENAP pour organiser les formations des Personnels Techniques de l'Administration Pénitentiaire.

Cela a permis l'amélioration de la qualité des formations à l'attention des personnels techniques.

Cependant, cet effort devra être aussi soutenu par la DAP, notamment au travers de la modification des textes statutaires. Cette revendication, portée uniquement par le SNP PT FO depuis plusieurs années, permettra la rémunération de toutes les catégories de personnels techniques lorsqu'ils interviennent à l'ENAP pour former leurs collègues, car les interventions pour les formations techniques nécessitent un temps de préparation non négligeable.

4/ Les organigrammes de référence

Le SNP PT FO se réjouit de l'avancée des travaux sur les organigrammes de référence des personnels techniques, obtenus par notre organisation.

Notre organisation a demandé que le projet d'organigrammes de référence proposés par la DAP nous soit présenté rapidement lors d'une réunion en bilatérale.

Nous avons demandé au DAP que ce dossier soit finalisé avant la fin du premier trimestre 2019. Cela permettra, à l'avenir, de mieux préparer les CAP de mobilité.

5/ La prime informatique et le départ des agents formés

Le SNP PT FO a rappelé que dans certaines spécialités les agents formés par la DAP quittaient assez vite le Ministère de la Justice pour rejoindre un ministère qui offre une meilleure rémunération.

Nous avons insisté notamment sur la filière informatique pour laquelle l'absence de prime spécifique engendre des départs massifs de la DAP. Le Directeur de l'Administration Pénitentiaire a pris bonne note de cette revendication et reviendra vers nous.

Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des éléments de réponse à nos revendications.

Le 16 janvier 2019,
Le Secrétaire Général du SNP PT FO
Paul BONO

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES - F.O.

Site internet: www.snpt-fo.fr

**FO 1^{er} Syndicat de la Fonction Publique de l'État
et des Personnels Techniques de l'AP**